

**Association AVIVO
Genève**

**Rapport de l'organe de révision
sur les comptes de l'exercice 2025**

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint A l'assemblée générale ordinaire de L'Association AVIVO, Section de Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association de défense et de détention de tous les retraités et futurs retraités, Section de Genève à Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de votre Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels présentant des fonds propres de CHF 48'658 ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 20.03.2026 / 3 – 2

Experaudit SA


Patrick MONNEY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice



2025

ETATS FINANCIERS
au 31.12.2025

ASSOCIATION AVIVO
Genève

Bilan	2025 31.12.25	2024 31.12.24
Actif		
<i>Actifs circulants</i>		
Trésorerie	690 718	527 151
Créances membres et prestations	11 299	100 243
Autres créances à court terme	8 010	23 899
Stocks	0	5 137
Actifs de régularisation	4 865	14 124
	714 891	670 554
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations financières	79 166	
Mobilier et matériel de bureau	0	1 885
Installations et agencements	0	1 005
	79 166	2 890
Total de l'actif	794 058	673 444
Passif		
<i>Fonds étrangers</i>		
Dettes résultant d'achats et prestations	42 166	50 822
Autres dettes à court terme	13 327	25 036
Autres dettes relatives aux charges salariales	69 572	50 429
Passifs de régularisation	551 209	479 149
Provisions	69 126	64 050
	745 400	669 486
<i>Fonds propres</i>		
Fortune au début de l'exercice	3 958	96 571
Profits et pertes :		
résultat de l'exercice	44 700	-106 347
fonds affectés		13 733
	48 658	3 958
Total du passif	794 058	673 444

ASSOCIATION AVIVO
Genève

Compte de résultat pour l'exercice	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024
REVENUS			
<i>Cotisations</i>			
Cotisations des membres	475 375	490 560	530 266
Cotisations de soutien	49 464		
	524 839	490 560	530 266
<i>Subventions et dons</i>			
Dons	78 077	77 500	56 368
Subventions	730 204	521 000	318 624
	808 281	598 500	374 992
<i>Prestations de services</i>			
Publicité dans le journal	33 418	18 000	380
Voyages	215 416	560 000	436 671
Excursions	115 751	140 000	129 402
Pieds sous la table	12 421	18 000	12 497
Spectacles	12 512	2 620	11 549
Cours informatique aux membres	13 605	13 000	11 680
Permanence impôts	80 325	81 000	76 233
Autres activités	298	1 500	4 713
	483 746	834 120	683 125
<i>Autres produits et divers</i>			
Autres produits	4 999	10 500	8 169
TVA (déduction sur produits)	-9 171	-10 400	-8 926
Corrections sur ventes	-96 853		-90 115
Produits N-1	7 301		89 944
	-93 724	100	-928
TOTAL DES REVENUS	1 723 142	1 923 280	1 587 455

ASSOCIATION AVIVO
Genève

Compte de résultat pour l'exercice	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024
CHARGES			
<i>Charges directes des prestations</i>			
Voyages	177 111	445 000	393 384
Excursions	100 391	92 000	120 030
Pieds sous la Table	11 513	18 000	13 438
Spectacles	12 756	9 000	13 052
Cours informatique aux membres	28 482	51 600	36 283
Permanence impôts	5 593	5 000	3 604
Autres charges	26 903	38 320	85 534
Charges N-1	9 502		9 350
	372 251	658 920	674 675
<i>Salaires et charges sociales</i>			
Salaires du personnel	770 842	662 199	736 458
Charges sociales et prévoyance professionnelle	108 923	111 500	98 710
Charges assurances de personnes	60 672	32 000	52 219
Autres charges de personnel	6 824	14 000	5 563
Remboursements assurances et divers	-54 271		-131 488
	892 990	819 699	761 462
<i>Locaux</i>			
Loyers	87 810	87 810	50 400
Charges locaux	62 726	80 316	5 163
	150 536	168 126	55 563
<i>Charges d'administration et divers</i>			
Charges de leasing	5 812	6 000	14 550
Assurances	4 753	10 000	4 147
Honoraires	31 865	29 000	15 736
Licences et entretiens	31 867	12 000	18 343
Frais journal (impressions, envois et divers)	126 602	131 100	85 950
Charges diverses	36 706	74 800	50 369
	237 605	262 900	189 095

ASSOCIATION AVIVO
Genève

Compte de résultat pour l'exercice	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024
<i>Charges financières et charges diverses</i>			
Frais d'encaissements	8 293	7 000	8 511
Autres charges financières	8 996	-	3 320
Amortissements	7 771	3 000	1 176
	25 061	10 000	13 007
<hr/>			
TOTAL DES CHARGES	1 678 442	1 919 645	1 693 802
<hr/>			
RESULTAT DE L'EXERCICE	44 700	3 635	-106 347

Association AVIVO
Genève

Annexe aux comptes annuels

arrêtés au 31 décembre

Selon article 959c CO

2025

CHF

2024

CHF

1) Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Principes comptables

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement sur les articles de la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (art. 957 et ss.)

Au 31.12.2025, nous avons mis à jour les débiteurs ouverts, et soldé les anciens débiteurs de 2021 à 2024.

Concernant les débiteurs 2025, nous avons comptabilisé une provision de CHF 28'821.00 concernant les cotisations 2025 ouvertes au 31.12.2025

L'établissement des comptes annuels requiert du comité de l'association des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs au bilan, ainsi que des comptes de charges et produits de la période de référence. Le comité de l'association prend une décision pour chaque cas à son entière discrétion, dans le cadre de précaution, des amortissements, des corrections de valeurs et des provisions sont constituées.

Monnaies étrangères

Les comptes annuels sont établis en francs suisses (CHF)

Les biens monétaires et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours AFC du jour du bouclage du bilan et les différences de change sont portés au compte de résultats.

2) Informations, détails et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte du résultat

1 *Actifs transitoires*

<i>Charges payées d'avance</i>	0	14 124
--------------------------------	---	--------

2 *Cotisations et autres recettes reçues d'avance*

<i>Encaissements pour 2026 (Voyages, excursions...)</i>	2 393	42 101
---	-------	--------

<i>Cotisations 2026 encaissées en 2025 suite à l'envoi des cotisations des membres en décembre 2025.</i>	148 816	1 098
--	---------	-------

<i>Subventions reçus d'avance</i>	390 000	500 000
-----------------------------------	---------	---------

3) <i>Dissolution nette des réserves latente</i>	Néant	Néant
--	-------	-------

Association AVIVO
Genève

Annexe aux comptes annuels

arrêtés au 31 décembre

	2025	2024
Selon article 959c CO	CHF	CHF
4) Les autres informations prescrites par la loi	Néant	Néant
5) Effectif du personnel - ETP	7,4	7,4
6) Participations essentielles	Néant	Néant
7) Actions propres	Néant	Néant
8) Dettes découlant de contrats de leasing supérieures à un an	19 321	2 724
9) Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle	21 211	6 916
10) Montant total des sûretés constituées en faveur des tiers	Néant	Néant
11) Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété.	69 126	64 050
12) Engagements conditionnels	Néant	Néant
13) Nombre et valeur des droits de participation (ou option) accordés aux membres de l'organe de direction ou d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs	Néant	Néant
14) Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat	Néant	Néant
15) Evénements importants survenus après la date du bilan	Néant	50 000
16) Motif de la démission de l'organe de révision	Néant	Néant
17) Emprunts obligataires émis par la société	Néant	Néant

Association AVIVO
Genève

Annexe aux comptes annuels

arrêtés au 31 décembre

	2025	2024
Selon article 959c CO	CHF	CHF

18) Indications non prescrites par la loi

1 Fiscalité :

L'association AVIVO est au bénéfice d'une exonération fiscale

2 Continuité d'exploitation :

Pour assurer la continuité de l'exploitation (liquidités et Art. 725 CO), le comité continue à travailler sur les mesures d'assainissement suivantes :

- Réduction des charges (Salaires et frais généraux)
- Augmentation des recettes (Dons, subventions...)
- Postpositions éventuelles
- Recherches de fonds pour assurer les liquidités de la
- Respect d'un budget équilibrer pour 2026

Bénéfice disponible

Pertes & Profits reportés	3 958	110 305
Bénéfice (perte) de l'exercice	44 700	-106 347
fonds affectés	0	0
Montant à disposition de l'assemblée générale	48 657	3 958

Proposition de répartition du bénéfice

Report du solde à nouveau	48 657	3 958
	48 657	3 958